

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **35 (1964)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 2 Février 1964

SOMMAIRE

Au seuil de la vie professionnelle — Notre économie a besoin de jeunes gens qualifiés
L'orientation professionnelle — Investir dans l'intelligence de nos jeunes gens
Les bourses d'apprentissage
Les conclusions du Groupe d'étude du Gothard devraient être réexaminées
Le marché du travail

Au seuil de la vie professionnelle

Depuis de nombreuses années, l'Association pour la défense des intérêts du Jura témoigne d'un intérêt soutenu à l'égard de la formation professionnelle de notre jeunesse. Elle le fait pour deux raisons, l'une de caractère humain, l'autre de nature économique.

Sur le plan humain, il est essentiel que les jeunes gens, au moment du choix de la profession, s'engagent dans la voie la mieux appropriée à leur garantir le plein épanouissement de leurs aptitudes intellectuelles, physiques et morales. Le choix du métier est déterminant pour le reste de la vie. Il peut être aussi un gage de bonheur. C'est pourquoi l'ADIJ encourage vivement les jeunes à faire l'apprentissage d'un métier, dans lequel ils auront l'occasion de se perfectionner sans cesse.

Nos entreprises commerciales et industrielles, nos arts et métiers ont un besoin urgent de jeunes forces, qui deviendront les cadres de demain. Nous voulons apporter notre contribution pour leur assurer la relève nécessaire chaque année. Cette contribution est modeste, nous le savons. Mais si elle trouve dans d'autres milieux un écho favorable, peut-être que, tous efforts réunis, elle portera de bons fruits.

Puisse le présent bulletin, par sa diffusion auprès des jeunes qui sont au seuil de leur vie professionnelle, faciliter à ceux-ci le choix d'une profession qui leur permette de devenir quelqu'un.

RENÉ STEINER

directeur

président central de l'ADIJ